



MOT DU MAIRE

Volume 29 - Numéro 9
5 septembre 2018

Je prends l'occasion qui m'est offerte dans le mot du maire pour rendre hommage à un grand Labellois qui nous a quitté. Le 29 juillet 2018, à l'âge de 90 ans, est décédé le docteur Pierre L'Allier.

Connu de tous pour sa grande carrière de médecin et son implication sociale, M. L'Allier fût pour Labelle une personnalité qui a marqué non seulement notre municipalité, mais également la région.

Sa carrière débuta à Ste-Agathe, mais apprenant la situation que vivaient les Labellois alors que le seul médecin, le docteur Ferdinand Bélisle, était malade, il offrit ses services à notre population en décembre 1957, à raison de quelques jours par semaine. Les besoins s'avérant plus urgents, son installation se fit définitive en janvier 1958. Le mot de sa main qu'on retrouve dans le livre du centenaire de la municipalité résume la simplicité, l'engagement et le dévouement de cet homme : "Je suis venu pratiquer à Labelle parce que les gens avaient besoin d'un médecin". C'était l'époque du médecin de famille ou le terme omnipraticien avait tout son sens : médecin, obstétricien, chirurgien, pédiatre, un peu dentiste, un peu pharmacien.

Par la suite, son dévouement à notre égard ne fit que croître. Il parvint même à convaincre des confrères de se joindre à lui et fonda, en 1965, la Clinique Médicale de Labelle.

Réalisant l'insuffisance de ce service, il contribuera, en 1973, à l'ouverture d'une section de médecine générale pour les gens de la région, au Centre Hospitalier des Laurentides qui jusqu'alors était un hôpital exclusivement psychiatrique. L'année suivante ce fut un département de chirurgie où il œuvra, en plus de sa pratique médicale, comme anesthésiste.

Le docteur L'Allier occupa le poste de Directeur médical au Centre hospitalier des Laurentides de 1972 à 1978. C'est lorsqu'il occupa cette fonction que je fis sa connaissance et pu constater son implication et son engagement envers notre population. Ayant été mon médecin de famille, j'ai pu également constater sans grande disponibilité, il n'hésitait pas à ouvrir son bureau pour quelques points de suture à un enfant ou à faire des visites à domicile.

Ayant à cœur le bien-être de ses pairs, il a aussi été impliqué à plusieurs niveaux pour le développement de sa communauté. Pensons au développement domiciliaire du domaine L'Allier pour permettre l'installation de nouvelles familles.

Le docteur L'Allier était également un visionnaire comme le démontre son implication dans le projet du centre communautaire. À la suite de l'incendie de l'église de Labelle, les citoyens se questionnaient quant à la suite à donner. Certains penchaient pour une reconstruction de l'église telle quelle et d'autres, dont M. L'Allier, y voyaient l'opportunité de construire un nouveau bâtiment plus adapté aux citoyens.

En avril 1971, le Dr Pierre L'Allier créa une compagnie « Développement Labelle Inc. » dont il était le président. Cette corporation devait se charger qu'un centre communautaire soit construit à Labelle, centre communautaire qui répondrait davantage aux besoins diversifiés de la population, car les plans proposés incluait une piscine, un gymnase et aussi un lieu de culte.

C'est ainsi que cette corporation, avec Monsieur L'Allier en tête, a permis à la communauté de Labelle de se doter d'une infrastructure sportive et communautaire renouvelée!



C'est ainsi que cette corporation, avec Monsieur L'Allier en tête, a permis à la communauté de Labelle de se doter d'une infrastructure sportive et communautaire renouvelée!

Ce rêveur a vu grand, a osé bousculer certaines idées préconçues et son leadership permet encore aujourd'hui, aux tout-petits comme aux plus grands de jouir d'une piscine municipale qui porte maintenant son nom!

En mon nom et au nom du conseil et de la municipalité de Labelle, je présente nos plus sincères condoléances à Mme Denise Cloutier son épouse et à toute sa famille.

Le maire, Robert Bergeron



SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

La seule résolution adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil du 6 août autorisait la signature de l'entente intermunicipale relative à la collecte et au transport des matières résiduelles entre les Municipalités de La Minerve, La Conception et Labelle pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2025.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2018

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 août 2018.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé la direction à aller en appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'équipement de déneigement ainsi que pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur le chemin de la Gare.

Une seconde demande de paiement a été autorisée au montant 184 958 \$ (moins la retenue) plus les taxes, relativement aux travaux de bouclage du réseau d'aqueduc et de prolongement du réseau d'égout sur le boulevard Curé-Labelle. Ces dépenses sont payées par le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec, par l'excédent lié à l'aqueduc et si requis, par le règlement d'emprunt numéro 2018-289.

Suite au dépôt d'une pétition de plus de 300 personnes au cours de l'été 2017 demandant le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la Municipalité, le conseil a rencontré les autres municipalités de la région, ayant reçu les mêmes demandes, afin d'évaluer la possibilité d'implanter ce service à une échelle régionale. Ainsi, afin de connaître le coût d'un tel service, le conseil a autorisé la Municipalité de Nominingue à aller en appel d'offres à cet effet au nom des municipalités du regroupement. L'octroi du contrat par la Municipalité de Labelle sera conditionnel au prix soumissionné ainsi qu'à l'acceptabilité du projet par les citoyens de Labelle.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil municipal a adopté une résolution par laquelle il adhère au projet de mise en commun d'une ressource régionale en culture dans le cadre du projet régional de la Route des Belles-Histoires et approuve le dépôt par la MRC des Laurentides d'une demande d'aide financière au montant de 30 000 \$ pour le partage d'une ressource culturelle pour ledit projet, dans le cadre du programme du MAMOT pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

Le conseil a également autorisé la MRC des Laurentides à déposer et à signer, pour et au nom des municipalités et de la MRC des Laurentides, tout document requis au dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme *Partage d'infrastructures sportives et de loisirs* du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ainsi qu'à procéder à une étude relative à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal par un spécialiste externe et à effectuer, le cas échéant, un appel d'offres sur invitation.

Le conseil a approuvé le budget révisé de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 majorant la contribution de la Municipalité de 600 \$ (six-cents dollars) par rapport au budget révisé approuvé en mars dernier.

Enfin, le conseil a accordé une aide financière additionnelle de 350 \$ au Comptoir d'entraide de Labelle pour les aider dans leur projet d'agrandissement de leur remise.

Travaux publics

Le conseil a autorisé la conclusion d'un nouveau contrat de déneigement de divers chemins appartenant au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) par la Municipalité au montant de 94 000\$ par année pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

Le conseil municipal demande au MTMDET un permis de voirie afin de permettre des travaux concernant le prolongement de l'aqueduc situé dans l'emprise du chemin de la Gare qui est de juridiction du MTMDET.

Le conseil a autorisé la réalisation de travaux de réparation de glissières de sécurité, d'installation d'un abri temporaire pour le sel ainsi que l'achat d'un réservoir pour le diesel, le tout pour un montant n'excédant pas 26 000,00 \$ plus les taxes applicables, pris à même l'excédent non affecté.

Urbanisme

Le conseil a autorisé le maire et la directrice générale à signer une entente relative à l'aménagement de sentiers pédestres avec la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

Sécurité incendie et sécurité publique

Le conseil a autorisé le maire et la directrice générale à signer l'entente relative à la recherche de circonstances et cause d'incendie et a désigné le directeur du service incendie (ou son remplaçant) pour faire une demande de fourniture de services à la MRC en vertu de ladite entente.

Le conseil a également autorisé la conclusion d'une entente à intervenir avec la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord et la Ville de Mont-Tremblant pour la fourniture de service de première réponse aux appels incendie sur la partie nord du territoire de Lac-Tremblant-Nord.

Avis de motion et règlements

Cinq (5) règlements ont été adoptés :

2018-294 modifiant le plan d'urbanisme afin de permettre la relocalisation d'un CHSLD et d'un CLSC;

2018-295 modifiant le règlement numéro 2002-54 sur l'application des règlements d'urbanisme;

2018-296 modifiant le règlement 2002-56 relatif au zonage;

2018-297 modifiant le règlement 2015-254 relatif au remplacement des puisards;

2018-298 modifiant le règlement 2015-255 concernant une aide financière pour le remplacement des puisards;

Questions

Les questions adressées au conseil ont porté sur la présence de myriophylle à épi sur le lac Labelle, sur les réunions d'information concernant le contrôle biologique des insectes piqueurs, sur la desserte Internet dans certains secteurs de la Municipalité ainsi que sur une intersection problématique sur le chemin de La Minerve.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances du mois d'août 2018.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 17 septembre 2018 à 20 h.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe



Soirée de reconnaissance des bénévoles



On dit trop souvent que les jeunes ne font rien de bon!
On entend à tort que les adolescents ne s'impliquent pas....

Et si on soulignait les bons coups
et mettait en évidence nos champions?

Lors de la soirée de reconnaissance des bénévoles du 5 oct., le conseil municipal désire souligner l'engagement d'un jeune (fille ou garçon) de Labelle qui s'est démarqué par son implication communautaire.

Pour être admissible, cet enfant doit résider à Labelle et fréquenter une école primaire ou secondaire de la région.

Il n'a pas besoin d'être membre d'une organisation. Nous jugerons son implication, son dévouement, son engagement et son travail comme bénévole. Il peut avoir œuvré pour un organisme à l'extérieur de Labelle. L'important est son implication et son travail effectué.

Voir le site internet de la Municipalité de Labelle ou la page Facebook pour trouver la fiche de candidature à remplir pour proposer un jeune que vous connaissez. À envoyer avant le 21 sept. prochain.

Toute personne peut proposer un jeune.
La qualité de présentation de la candidature sera importante.

Labelle

AIMEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

Cette page se veut un outil vous informant sur différents événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité.

Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Internet de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.



Pourquoi composter?

Début de la collecte
dans la semaine du
10 septembre

- Réduire collectivement la quantité de déchets que nous produisons;
- Diminuer les coûts reliés aux frais d'enfouissement des matières résiduelles;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES);
- Diminuer notre empreinte écologique.

Plus de 300 municipalités au Québec ont déjà implanté cette collecte, et mis à part la résistance au changement, 72 % des citoyens considèrent aujourd'hui que les bénéfices du compostage valent les efforts et le temps requis.

Enjeux environnementaux

Saviez-vous que 57 % des déchets domestiques déposés en bordure de rue sont des matières organiques valorisables?

Cela représente 162 kg par personne par année de résidus alimentaires, de résidus de jardin, de gazon et de feuilles.

Ces matières organiques ne sont pas des déchets, bien qu'elles soient actuellement vues comme telles et que nous payions pour nous en départir. Elles représentent une ressource inestimable pour la production de compost et l'enrichissement de nos sols. De plus, lorsque les matières organiques sont enfouies, elles sont la cause de problèmes particulièrement importants dans les sites d'enfouissement. Lorsque le processus de décomposition s'effectue en l'absence d'oxygène, il en résulte des émissions importantes de gaz à effet de serre et autres composés nocifs pour l'environnement et la santé.

Politiques gouvernementales et pénalités financières du MDDELCC

Selon les objectifs qui nous ont été fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il sera interdit au Québec d'éliminer des matières organiques d'ici 2020. L'objectif est de valoriser 60 % des matières organiques générées, tous secteurs confondus (secteur résidentiel et secteur des industries, commerces et institutions). C'est pourquoi votre collaboration à ce projet collectif est essentielle pour notre région!

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Heures d'ouverture

Du 4 septembre au 18 novembre :

Dimanche à mardi : de 9h à 17h
Mercredi et jeudi FERMÉ
Vendredi et samedi de 9h à 17h



DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
14 septembre 2018

Date de parution
3 octobre 2018



Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE SEPTEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 17 septembre 2018, huit dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

Demande #2018-012 : Modification de la demande pour permettre une dérogation de 7.35 mètres avec la ligne des hautes eaux du lac pour la reconstruction d'un bâtiment principal avec des agrandissements latéraux. Le tout sur le lot 5011044, situé au 2245 chemin du Lac-Baptiste.

Demande #2018-018 : Demande de dérogation mineure de 8 mètres pour l'ajout d'un demi-étage et d'une fondation habitable lors de la reconstruction du bâtiment principal et une dérogation mineure de 10 mètres pour la reconstruction de la galerie. Le tout sur le lot 5011083, situé au 1268 chemin du Lac-Gervais.

Demande #2018-019 : Demande de dérogation mineure de 1.5 mètre pour l'agrandissement du bâtiment principal sur le latéral droit. Le tout sur le lot 5224272, situé au 94 chemin Louis-Gauthier.

Demande #2018-020 : Demande de dérogation mineure pour l'ajout d'une deuxième enseigne sur la façade du bâtiment principal. Le tout sur le lot 5224698, situé au 651 rue de la Gare.

Demande #2018-021 : Demande de dérogation mineure de 10 mètres avec la ligne des hautes eaux des milieux sensibles pour l'aménagement d'une entrée véhiculaire, d'un stationnement et l'agrandissement du bâtiment principal. Le tout sur le lot 5225054, situé au 13731 chemin Chadrofer.

Demande #2018-022 : Demande de dérogation mineure de 1.85 mètre sur la hauteur et de 0.45 mètre avec la ligne avant pour la reconstruction d'une partie du muret. Le tout sur le lot 5010077, situé au 50 rue de L'Église.

Demande #2018-024 : Demande de dérogation mineure de 3.84 mètres pour transformer la véranda existante en agrandissement du bâtiment principal à l'extérieur de la rive du lac. Le tout sur le lot 5223610, situé au 11934 chemin du Lac-Labelle.

Demande #2018-025 : Demande de dérogation mineure de 12% sur le coefficient d'occupation au sol pour l'aménagement d'une piscine et de sa plate-forme attenante et une dérogation mineure de 1.82 mètre avec la ligne latérale gauche pour l'agrandissement de la galerie existante.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.



Les aires protégées au Québec

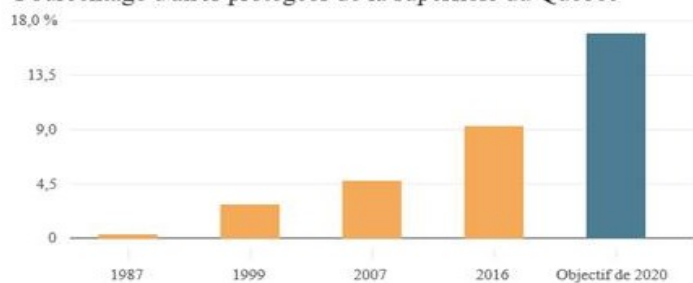
Dans son dernier rapport annuel, la Société pour la nature et les parcs (SNAP) invite le gouvernement du Québec à accroître et à accélérer ses efforts afin de protéger 17 % de son territoire terrestre d'ici 2020. Un document de travail du Ministère daté du 29 août 2016 a été consulté et qui indique qu'« il apparaît acceptable que le réseau d'aires protégées soit moins développé au Sud et qu'il soit davantage concentré au Nord, dans les zones moins utilisées par l'homme ».

Selon la SNAP, « ce document présente une stratégie visant à freiner la création d'aires protégées dans 11 régions administratives, et à reléguer la quasi-totalité des nouvelles aires protégées dans les seules régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ».

Or, c'est dans le sud de la province que la biodiversité est plus à risque, en raison notamment de l'étalement urbain. De nombreuses espèces fauniques et floristiques sont menacées de disparition. Milieux humides et couverts forestiers sont aussi mis à mal dans plusieurs municipalités.

Extrait de La Presse

Pourcentage d'aires protégées de la superficie du Québec



Source : ministère de l'Environnement



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CLUB QUAD IROQUOIS

29 septembre 2018
Randonnée des couleurs

L'endroit du départ n'est pas encore déterminé, veuillez consulter notre site internet, la ligne téléphonique et/ou notre facebook aux adresses mentionnées ci-dessous. Amener votre dîner car nous piqueniquerons en cours de route. La carte de membre de la FQCQ est requise pour cette randonnée. Pour Info : 819-686-1414

www.clubquadiroquois@hotmail.com
www.facebook.com/clubquadiroquois



COMPTOIR D'ENTRAIDE

VENTE À 1\$ du 10 au 14 septembre
Tous nos vêtements, sacs et souliers d'été de la friperie pour toute la famille. Bibelots, livres et articles pour la rentrée sont à 1\$.

Venez nous voir nous sommes toujours
au 127 du Collège, Labelle
819-686-1878 du lundi au vendredi de 9h à 16h
Nous serons ouverts samedi le 1er septembre
de 10h à midi



DINERS DE L'AMITIÉ

Les membres des Diners de l'Amitié mettent tout en œuvre pour vous offrir de succulents repas mensuels. Ces rendez-vous sont une excellente occasion de socialiser et faire de belles rencontres! On vous y attend!

Pour réservation : 819-686-9977
Dates : 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre
Heure : à compter de 11h
Lieu : Salle Wilfrid-Machabée



COMITÉ DE LA GARE

Le musée ferroviaire sera ouvert en septembre sauf les lundi et mardi et fermera le 8 octobre à l'occasion de l'Action de Grâce.

La 19e édition Vélo à Votre Santé de l'hôpital régional de St-Jérôme aura lieu le 9 septembre. Le départ aura lieu du quai de la Gare de Labelle à 9h00.

Le comité souhaite recruter de nouveaux membres afin d'assurer la conservation du patrimoine ferroviaire. Bienvenue.

Happy-Fit est un rassemblement de gens qui veulent avoir du plaisir en bougeant. Vous y trouverez un mélange de cardio, de musculature des abdominaux, fesses et cuisses ainsi que de la détente par le yoga.

Happy-Fit n'a pas d'âge, ni de sexe, donc tout le monde est bienvenu. Attrapez donc votre tapis de sol au passage et Go! On vous y attend.

Quand:

les mercredis, à compter du 12 septembre 2018

Heure: 18h30

Où : Centre communautaire de Labelle

Coûts : 150\$/session de 12 semaines ou 15\$/cours

Matériel nécessaire : tapis de yoga

Réservez votre place rapidement!

Mélanie Godard 819 429-1010

melanie.godard@hotmail.com



AS-EN-DANSE

À compter du 11 septembre au Pavillon des loisirs:

Pré-danse pour tout-petits (4 à 6 ans) 17h

Hip-Hop (6 à 10 ans) 16h

Jazz et Contemporain (10 ans et plus) 18h

Zumba (adultes) 19h

Tous les mardis de 16h à 20h30

210\$ (45 min, tout-petits) - 170\$ (60 min, tous)

Zumba : 10\$ / cours, 45\$ la carte de 5 cours,

85\$ la carte de 10 cours

Info: Sylvie Gamache 819 275-2809

Visitez-nous au

www.ecoleasendanse.com



LES COURS DE DESSIN HYPERRÉALISTE REVIENNENT ET MÊME PLUS!

- **Dessin hyperréaliste:** (lundis 13h à 15h)

Venez découvrir votre talent caché! Fini les bonhommes allumettes.

Redécouvrez la simplicité de créer, d'apprendre et à voir autrement.

Le but premier de ce cours est de saisir l'ombre et la lumière, base de toutes créations.

- **Nouveautés**

Dessin aux crayons de couleur: projet libre monochrome.

*Pré-requis: dessin hyperréaliste (mardi 13h à 15h)

Les personnages: visages et corps en appliquant les repères anatomiques standards et créer son personnage. (lundi 18h à 20h et/ou mardi 10h à 12h)

Voir et dessiner les perspectives. (selon la demande, possibilité lundi 15h à 17h)

Les cours débuteront le lundi 17 et mardi 18 septembre pour 10 semaines, au coût de 160\$.

Cours offerts conditionnels aux nombres d'inscriptions: Places limitées, de 5 à 12 participants maximum.

Pour informations ou inscriptions, communiquez avec Sylvie Leblanc au 514-808-5575 ou par courriel:

conseilsmedias@gmail.com.

Il sera possible de venir la rencontrer à la salle Valiquette, le lundi 10 septembre de 14h à 18h, pour inscription et paiement.

**S'adressent aux adultes de 18 ans et plus.



Christiane Cholette, élève hiver 2018

CLASSE DE HATHA YOGA

Session automne 2018

Venez vous ressourcer et explorer les bienfaits du Yoga.

Quand: MARDI SOIR DE 18h30 à 20h30 du 11 septembre au 16 octobre

Endroit: Salle Wilfrid Machabée

Coût: 90.00 \$ pour la session



Yoga doux favorisant la détente du corps et du mental ainsi qu'une bonne mise en forme. Yoga nidra, Mudra et méditation à la fin de chaque classe. Les classes sont pour tous les niveaux et adaptées selon les besoins des participants.

Chantal Taillon B.Sc. 819-274-2367

CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

Les membres du CA vous convoquent à la première réunion qui aura lieu le 12 septembre à 19h à la salle Wilfrid-Machabée.

Président: Annette Di Genova
Vice-présidente: Lucie L'Heureux
Jasmine Leclerc, conseillère 1 et
Francine Patry, conseillère 2

On vous attend en grand nombre!
Pour info: Francine Patry 819-686-2667



CLUB DE L'ÂGE D'OR

Ouverture du Club de l'Âge d'Or le

13 septembre

au 1 rue du Pont, à l'arrière de l'hôtel de ville.
Les membres du CA vous attendent en grand nombre!

Francine Patry 819-686-2667

MAISON DES JEUNES

NOUVEL HORAIRE DE LA MDJ

À compter de la semaine du 2 septembre la MDJ aura un nouvel horaire :

Mercredi	17 h à 21 h
Jeudi	17 h à 21 h
Vendredi	15 h à 17 h
Pour les élèves de 6 ^e année	
Samedi	12 h à 16 h

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION | NOUVEAUTÉS | SOYEZ MEMBRE DE LA MDJ – POUR LES 12 À 100 ANS

La période d'inscription sera dorénavant de septembre d'une année à août de l'année suivante.

Coût pour les jeunes de 12 à 17 ans : 12 \$

Coût pour les adultes désirant soutenir la mission de la MDJ: 22 \$ la première année incluant un chandail de la MDJ
12\$ les années suivantes.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Jeudi 6 septembre :	Soirée multi sports
Vendredi 7 septembre :	Premier conseil de jeunes de l'année
Samedi 8 septembre :	Électeurs en herbe Prends part aux élections 2018 Rencontre les candidats pour faire ton choix
Mercredi 12 septembre :	Sortie aux pommes 5 \$ / personne
Vendredi 14 septembre :	Soirée de jeux de société
Samedi 15 septembre :	Candy Course ! Prix spécial pour la Mdj Dépêche-toi de t'inscrire
Mercredi 19 septembre :	Activité à venir
Jeudi 20 septembre :	Soirée libre
Vendredi 21 septembre :	Souper communautaire 5 \$ / personne
Vendredi 22 septembre :	Activité privilège pour ceux et celles qui ont participé au barrage routier



Électeurs
en herbe

ZONE D'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE



PROJET BELGIQUE



Le vendredi 21 septembre à 19 h | Rencontre préparatoire pour le voyage en Belgique

Nous avons des kangourous aux couleurs de la MDJ et du Projet Belgique en vente à 40 \$ pour financer notre voyage en Belgique.

Coût : 40 \$

Plusieurs grandeurs et couleurs disponibles

FERMETURES SPÉCIALES :

Le jeudi **13 septembre** | Mobilisation à Montréal
La semaine du **24 au 30 septembre** |
Supra Régional à Mont-Laurier

Pour plus d'information, communiquez avec Janick Nantel au 819-686-3434 ou par courriel à l'adresse suivante :

mdjlabelle@hotmail.com



LA NATIVITÉ-DE-MARIE DE LABELLE

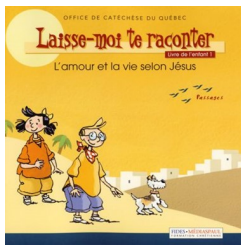
Dès la rentrée - Formation à la vie chrétienne :
sacrements du pardon et de la première communion

Vous désirez que votre enfant poursuive son cheminement religieux après son baptême? Dès la mi-septembre 2018 il y aura des catéchèses pour vos jeunes, à Labelle, sous le thème « Laisse-moi te raconter ». Les parcours bibliques de ces catéchèses de grandes qualités ont été préparés par l'Office de catéchèse du Québec.

Vous êtes intéressés? Alors donnez le nom de votre enfant, afin de former un groupe, en communiquant: avec Claudette Brousseau au bureau de la Fabrique au 819-686-2023 ou avec vos catéchètes : Clarisse Lavoie au 819-686-2253 ou Carole Beaudry au 819-686-5551.

C'est un cadeau que vous faites à votre enfant en l'inscrivant! Car Jésus est un ami pour la vie!

Par Clarisse Lavoie, responsable



Activité de financement jusqu'au
16 septembre 2018

Pour financer nos activités en paroisse, le tirage diocésain est de retour : 1^{er} prix : une auto ou 28 000 \$ comptant, 2^e prix : VTT ou motoneige ou 13 800 \$, ainsi que 6 autres prix variant de 4 200 \$ à 1 000\$. Les billets sont en vente. Seul ou en groupe, participez au tirage le 16 septembre.

Pour vous procurer votre billet de tirage, paiement de la dîme ou des intentions de messe, inscription aux catéchèses ou toute autre information, on vous accueillera au bureau du secrétariat, les mardis et jeudis de 13 h à 16 h. Par téléphone vous pouvez joindre Claudette Brousseau au 819-686-2023.



Labelle de retour le 17 septembre!

ACTIVE



**2 fois / semaine les lundis et jeudis
Salle Valiquette de 9h30 à 10h30**

**Bouteilles d'eau,
soulers antidérapants
et votre sourire !**



La Chambre de commerce de Labelle est heureuse de prêter son local pour la formation suivante. Cette formation d'une journée sera présentée par une des membres de la Chambre. Il s'agit de :

Anne-Marie Béliveau, CRHA
Conseillère en ressources humaines
éléments RH

Pour un recrutement efficace

Formation de 2h

25 septembre 2018

Objectif

Cette formation vise à vous outiller afin d'optimiser et rentabiliser votre processus de recrutement, tout en acquérant plus d'aisance et d'assurance.

- Après la formation, vous serez en mesure de :
- Appliquer les étapes d'un recrutement optimal
 - Augmenter votre efficacité lors du recrutement
 - Mettre en place des outils adaptés à votre entreprise
 - Rédiger une offre d'emploi attrayante

Coût de la
formation:
160 \$/
personne

Pour plus d'informations et réserver votre place,
contactez Anne-Marie Béliveau, CRHA:
514-944-4040

Lieu de la formation:
6920 Boul. du Curé-
Labelle, Labelle

éléments RH



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
09	10 au 14		Vente à 1\$	Comptoir d'Entraide	127, du Collège
09	13		Ouverture du Club	Club de l'Âge d'Or	Salle de l'Âge d'Or
09	11		Début des cours de danse	As-en-danse	Pavillon des loisirs
09	12	18h30	Début des cours Happy FIT	Mélanie Godard	Gymnase du Centre communautaire
09	12	19h	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
09	14		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
09	17	9h30 à 10h30	Labelle active est de retour	Labelle Active	Salle Valiquette
09	17	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
09	29		Randonnée des couleurs	Club Quad Iroquois	
10	03	11h	Rencontre mensuelle	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
10	03		Parution de l'Info municipale	Municipalité de Labelle	
10	05		Soirée de reconnaissance des bénévoles	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée